

Compte rendu Assemblée générale année 2014

Bilan moral.

Un point sur les licences :

Notre effectif stable cette année : 73 licenciés, plus 4 adhérents licenciés dans d'autres clubs . On peut tout de même noter une diminution du nombre de femmes (-50%)

Il faut continuer à être vigilant sur les licences, et toujours rappeler que sur nos sites nous volons licenciés et assurés, et avec un casque.

Les tarifs et formules de licences évoluent de nouveau, voir imprimé. Le coût total de la licence augmente , la faute aux assurances. La part cotisation club (14€) et ligue (1€) reste identique.

Bilan de l'activité de vol en bord de mer

L'été a été sec, la végétation a peu poussé , un entretien/tonte par site uniquement.

Site du Roselier

Le champ du rosier a été reborné (création de talus). Nous ne prévoyons pas pour autant d'élargir le terrain. (plus de contacts avec le conservatoire)

Nous avons agrandi un peu la partie entretenue pour pouvoir poser et plier les voiles. Soyez sympa, rangez vos chiffons sur le côté, nous sommes de plus en plus nombreux à voler, pensez aux autres.

Un accident grave et un incident qui aurait pu très mal finir (voir plus loin, accidentologie),. Attention, le vol en bord de mer n'est pas aussi simple qu'il peut le paraître !!

Suite à plusieurs courriers adressés à la maire puis à l'école Ouest Parapente ; nous avons rencontré des riveraines (petite maison sur la falaise) importunées par nos passages à proximité de leur terrain/maison.

Les 2 dames que nous avons rencontrées se plaignent, suite à l'augmentation de l'activité, de perdre leur tranquillité chez elle. Elle se plaint aussi du bruit. 'SIC'

Nous avons rappelé à ces personnes , tout comme j'ai pu le faire aux services de la mairie de Plérin l'an passé, que l'exception du vol de pente n'impose pas de hauteur de survol minimum

Néanmoins, par courtoisie et pour préserver la sécurité de la tranquillité de tous, nous nous sommes engagés à demander aux pilotes d'éviter le survol . De plus, la proximité d'arbres et de ligne électrique pose un problème de sécurité et l'absence d'ascendance à cet endroit ne présente aucun intérêt pour le vol.

Il a fallu trop souvent cette année rappeler les règles d'horaires de vol. (vol 3h avant et après la marée), aux débutants tout comme à des pilotes volants sur ce site depuis près de 30 ans !

Ces règles ont été mises en place pour notre sécurité, dans notre intérêt et celle du public ! Elles ont été un point déclenchant dans les négociations avec le conservatoire du littoral, propriétaire du terrain de décollage, et la mairie de Plérin. Le respect de ces règles est primordial pour prouver notre exemplarité et pérenniser l'activité sur ce site important qu'est le rosier

Point le plus important : les piétons ont toujours la priorité, ne jamais décoller si le chemin en contrebas n'est pas dégagé. Toujours préférer l'atterrissage à la plage plutôt que de risquer de bousculer un promeneur (incident en 2013, heureusement pour nous sans suite)

Site des tablettes :

Comme les années précédentes, nous rappelons l'interdiction d'accès de tous véhicules (2 ou 4 roues) sur la parcelle derrière le décollage (propriété du conservatoire) Cette interdiction concerne aussi les deltistes, même équipés de rigides très lourds

Rappel sécurité : le posé en haut peut être très turbulent, voire dangereux quand le vent augmente. Préférez toujours la sécurité de la plage.

Accès au site : une fois de plus M Perigois s'est arrogé le droit de police sur le chemin d'exploitation que nous utilisons pour accéder au décollage. Malgré ses allégations il n'est propriétaire de rien (vérifié sur le cadastre) mais continue à exploiter certaines parcelles. Ne pouvant avoir de discussion avec ce personnage, et afin d'éviter des situations qui peuvent facilement dégénérer vers des actes violents ; nous vous demandons de ne plus accéder en voiture par le chemin habituel. Il est possible de se garer un peu plus loin (près du calvaire) ou d'accéder par le chemin communal (attention, chemine « 4x4 »)

Nous sommes en recherche d'une solution pérenne : nous avons pris contact avec la famille qui est propriétaire d'une parcelle actuellement en friche qui pourra servir de parking, et la municipalité de Pléneuf nous a donné son accord de principe pour la remise en état du chemin communal si nous arrivons à un accord avec la famille.

Site de St Pabu / Pléneuf

Le site de Saint Pabu reste le site costarmoricain le plus fréquenté.

La balise météo est active depuis maintenant plusieurs mois (merci aux bricoleurs!) Elle semble plutôt juste dans l'ensemble. Le projet d'aménagement du déco du haut à bien avancé ce printemps : la municipalité de Pléneuf à élargi le chemin d'accès, et remblayé. Reste à arrondir un peu le haut, la forme un peu trop « falaise » du remblai provoque quelques turbulences.

La mairie de pléneuf a initié un grand projet de plage « sport du vent » et nous soutient fortement dans le développement de l'activité. Cela se traduit par un projet de balisage sur la plage, avec pour le vol une zone (face au déco bas) atterrissage et départ de treuil dévidoir. Les delat ne sont pas oubliés avec une zone atterrissage / pliage près de la petite rivière, et les kites ainsi que l'école oxygen, pourront aussi profiter d'un espace de préparation dédié. Le char n'est pas oublié avec des zones de roulage définies aussi sur la plage.

A noter (voir plus loin dans les projets 2015) une fête du vent en mai ou nous devons être présents et animer le territoire !

Rappel : nous sommes autorisés **verbalement** à utiliser le déco « nord » en haut (en fonction des cultures), mais la présence de véhicules dans le champ ne l'est pas !!!!!!! respectez et faites respecter svp !

Site de Tournemine :

Patrick prévoit en 2015 un agrandissement par derrière du déco pour simplifier l'atterro au sommet. Il a obtenu l'accord de principe de la municipalité, reste à trouver le propriétaire.

Rappel sécurité : préférez une marche à pied à un retour en ambulance : le posé en haut derrière le décollage est souvent turbulent. Ne surestimez pas votre niveau ou les conditions aéro du moment.

Une petite pensée pour notre doyen Henry, qui nous a quitté cette année et fréquentait assidûment le décollage de la pointe de la Béchu.

Projet d'ouverture de site

Un premier contact a été pris avec le maire de Binic qui nous a donné son accord pour l'ouverture d'un nouveau déco. Il s'agit plutôt d'ailleurs d'une réouverture puisque ce déco a été souvent utilisé par les deltistes .

Antoine est le moteur de ce projet.

Pour l'instant nous n'avons pas réussi à contacter le propriétaire des terrains qui nous intéressent (contact téléphonique infructueux)

Bilan de l'activité Treuil :

Peter nous a construit un nouveau coupe-câble. Le treuil va pouvoir être à nouveau déclaré à la fédé et assuré.

A noter de nouveau quelques sorties à Sougeal avec le treuil du CDVL

Patrice s'est formé au treuil dévidoir.

Bilan de l'activité Biplace

7163 € de recettes, soit environ 160 vols payants. La journée BI inter-club a, à notre avis, été mal placée dans l'année, mais reste un moment convivial et à pérenniser.

Nous avons eu le renfort de Patrice dans l'équipe de Biplaceur cette année, ainsi que de Laurent qui a repris du service.

Le biplace reste l'activité principale de découverte du vol libre, et comme tous les ans quelques passagers continuent l'aventure par un stage ou une journée découverte en école.

La cohabitation avec l'activité professionnelle de Ouest Parapente, à des tarifs différents sur le même espace de pratique, continue à bien se dérouler. Cette année un nouveau acteur du vol libre sur nos sites (principalement Saint Pabu) avec fly école, la structure (biplace uniquement) ouverte par JC On peut même remarquer une saine émulation sur la qualité des déco-attéro

Le bigouden a été vendu, (sellette et secours compris) et nous l'avons remplacé par un pack neuf (grosse évolution sur les sellettes, grand confort d'utilisation)

Le biplace c'est vraiment sympa, passez vos qualif !!!!

Bilan activité Delta

De nouveau ; la journée découverte delta prévue cette année pour les parapentistes du club n'a pas eu lieu, faute de météo favorable.

On a pu voir de belles journées de vol pour les deltistes, avec cet été un pic de fréquentation du Roselier (jusqu'à 15 ailes!)

Bilan de sorties et activités

- Nous avons enfin réussi à organiser une sortie sur les sites de la Normandie. La mairie de Plérin nous a prêté un véhicule 9 places, nous sommes parti à 6 pour 4 jours de balades.
La météo nous a forcé à voler sur les côtes (Comes, Arromanche, Vivier sur mer) plutôt qu'à Clécy, qui était notre destination première.
Malgré tout 4 jours de vol, une sortie sympa et à renouveler.
À titre d'indication prix de revient tout compris : 80€ / pilotes pour 4 jours.
- 1 après-midi de découverte / roulage du buggy réalisées cette année. Ces sorties sont informelles, organisées au coup par coup suivant la météo. Environ 6 personnes.
- une sortie informelle dans les Pyrénées, une autre au macif central.
- Projet prendre l'air en famille : Le projet est maintenant bien intégré par les différents partenaires (fédé, ligue, CG22, centre social). Charles Bily et les goélands sont porteurs de ce projet. De nouveau pas de journées parapente cette année à cause de la météo, report plus tard.
- Journée « portes ouvertes » : les 3 clubs se sont retrouvés en juillet pour proposer des vols découverte (à tarif réduit pour les enfants/ado) Nous pensons que la date n'est pas la bonne, et télescope avec l'activité « touristique » de cette période
Nous avons pu constater que le site de Saint Pabu est moins adapté à ces journées. (stationnement, accès, accueil du public ...)
- Les sorties inscrites au calendrier n'ont pas eu lieu faute de météo favorable :
- Clécy
- Bord de mer en Normandie
- La Rovolca a été organisée cette année par BYZA. Petite journée de vol, peu de pilotes présents. Les infos sont arrivées à notre avis trop tard.

Bilan formation de l'année 2014

Des brevets initiaux, des brevets de pilote, des brevet de pilotes confirmés, des qualification d'accompagnateur et d'initiateur. L'année 2014 est un tres bon cru pour les qualification.

Pour information, le club peut aider financièrement certaines de ces formations. Il est par contre impératif que la demande de financement soit faite AVANT la formation.

Accidentologie

Un très gros accident cet été au Roselier.

Un incident qui aurait pu mal finir.

Site internet

Le site, ainsi que la page facebook restent le media de communication des infos du club. Un grand merci à Patrick qui régulièrement fait vivre la rubrique « blog ».

A noter : la création d'un forum (lien sur le site des goelands) départemental pour les alertes treuil du CDVL.

Nous utilisons un liste de diffusion pour vous alerter par mail. Attention : si vous répondez directement, la centaine d'inscrits lit votre réponse :)

Projets et investissements 2014 réalisés:

Achats prévus lors de l'AG 2013 :

- Remplacement du Bigolden (revente) OK
- Marquage du biplace toujours dans les cartons
- Panneau de signalisation pas encore réalisé
- Complément accessoire pour la vidéo (go pro) réalisé et toujours en cours.
- Achat pack débutant : réalisé (pack Prion petite taille)
- Coupe-câble pour treuil

Autres achats :

- tente bivouac pour sortie
- matériel de construction pour sac

Vote du bilan moral :

Bilan financier

Vote du bilan Financier :

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Proposition de projets et investissements 2014

- Remplacement du Bion (revente)

Programme formation 2014

CALENDRIER 2015 des formations régionalisées

Validation des Brevets :

- Brevet initial (niveau vert du passeport de pilote) : en école EFVL ou ECFL (enregistré par l'école)
- Brevet de pilote (niveau bleu) : en école EFVL ou ECFL (enregistré par la ligue)
- Brevet de pilote confirmé (niveau marron) :

Une session de passage des parties théoriques des brevets est programmées le 28/02/2015 à la Maison Départementale des Sports de St Brieuc à 9h.

Les parties pratiques doivent être validées par une EFVL ou une ECVL.

L'enregistrement des Brevets de Pilote et Brevets confirmés est assuré par le RRF de la Ligue de Bretagne, une redevance de 20 € par brevet est demandée aux pilotes.

Qualification bi-place :

Préformation Q Bi : les 28 et 29/03/2015 (basée à Plérin)

Formation Q Bi compactée : du 11 au 18/03/2015(basée à Plérin)

Si nécessaire la formation pourra être réalisée dans une autre région

UCC Handicare : les 3, 4 et 5 /07/2015

Accompagnateur club PP du 28/04 au 3/05/2015 (avec encadrement sortie club les 1,2 et 3/05)

Animateur de club du 14 au 17/09/2015 (avec stage initiation les 16,17 et 18/09)

Formation treuilleur : organisée selon la demande.

Tarifs :

Préformation Q Bi : 150 € (2 jours)

Formation Q Bi compactée : 550 € (7 jours)

Accompagnateur club : 300 € (6 jours) (participation des stagiaires d'application 150€ pour 3 jours)

Animateur de club : 200 € (4 jours) (participation des stagiaires d'application 150 € pour 3 jours)

UCC Handicare : 150 € par pilote

Treuilleur : selon mode de formation sous tutorat ou compactée.

Des fonds d'aide à la formation sont disponibles les pilotes doivent adresser leur demande d'aide aux clubs qui les regroupes et présentent une demande annuelle au CDVL et à la Ligue, la demande doit impérativement être présentée avant l'action de formation.

Comité Départemental de de Vol Libre des Côtes d'Armor

CALENDRIER 2014 des formations

Cours théoriques :

Ces cours sont assurés par l'école Ouest Parapente et organisés à la Maison Départementale desSports ils sont ouverts à tous les licenciés des structures du 22.

- Samedi 11 janvier 9h - 13h Réglementation aérienne, lire une carte aéronautique
- Samedi 18 janvier 9h - 13h Mécanique de vol : pourquoi ça vole ? les angles et les forces
- Samedi 25 janvier 9h -13h Météo : Frontologie de base, les différents types de nuages
- février 9h - 13h Météo : Compréhension et lecture d'un émagramme
- Pilotage : les effets transitoires, prévention des incidents de vol, les pièges aérologiques, techniques de descente rapide

Formation continue bi-placeur : Ouverte à tous licencié qualifié Bi-place ou ayant un livret de formation bi-placeur en cours de validité, limité à 16 pilotes (8 équipages), financé par le CDVL 22 organisé par Ouest Parapente, gratuite.

Pendant ce WE de formation continue, toute se passe entre pilotes, aucun passager extérieur. Nous proposerons des situations pédagogiques variées et utiliserons la vidéo pour des débriefing efficaces et constructifs.

Samedi 12 et dimanche 13 avril travail en salle à la MDS de St Brieuc et sur site selon météo

Report au 17 et 18 mai en cas de météo défavorable.

Projets de sortie club :

- Pliage secours 28 février – 1^{er} mars
- session de validation de la théorie des brevets : 28/02, 9h. (enregistrement 20€ ; ligue)
- Vauville, Pâques
- Clécy, week end 1 er mai (véhicule 9 places)
- Fête du vent à Saint Pabu 14 au 17 mai maintenant
- Menez-hom , juin (week end marée haute dans l'aprem)

Elections Comité directeur et bureau

Nouveau bureau :

- président : Erwan Bradol
- Vice président : Andréas Nafa
- Tresorier : Gérald Maignan
- Trésorière adjointe : Sandrine Laborie
- Secrétaire : Laurent Guérin
- Secrétaire adjointe : Benedicte Lattelais
- Responsable site : Patrick Pelé

Le président



Erwan Bradol